



Bleu Com' l'Oiseau

Territoires sauvages de création

FORMATIONS

Connaître les règles essentielles du droit de la communication

Vous devez créer ou faire réaliser des supports de communication print ou évènementiels ? Vous vous apprêtez à mettre en ligne le nouveau site Internet de l'entreprise ? Ou vous voulez mettre en place une newsletter ? Evitez les nombreux pièges et découvrez la réglementation de la communication !

La communication est soumise à de nombreuses lois en vue de protéger les auteurs mais aussi la vie privée de tous.

Vous allez participer à un salon professionnel et vous souhaitez faire imprimer une nouvelle plaquette et des dépliants. Cependant vous ne connaissez pas la forme des plis, les types de reliures ni même les différents papiers. Une simple erreur dans une demande de

devis peut avoir des conséquences préjudiciables quant à l'impression ou façonnage de vos documents. La pédagogie de Bleu Com' l'Oiseau vous aidera à découvrir l'univers de l'imprimerie avec méthode et sérénité.

OBJECTIFS DE PERFORMANCE

- comprendre ce qu'est le droit d'auteur et le droit à l'image
- acquérir les bonnes pratiques en matières de droit d'auteur
- savoir éviter les pièges du droit à l'image
- comment éviter les réclamations des auteurs suite à la publication de leurs travaux

PRÉ-REQUIS

- aucun

PUBLIC

- toute personne amenée à gérer les relations presse
- entreprise, association
- école, centre de formation

PROGRAMME

- les peines encourues en cas de non respects des lois
- le droit à l'image
- les droits d'auteurs
- les bonnes pratiques dans la communication
- les astuces

TARIF

- nous consulter

<https://bleucomloiseau.com>

ORGANISATION

DURÉE

- 3 heures

MODALITÉS

- présentiel ou distanciel

PÉDAGOGIE

- présentation des objectifs du cours
- alternance d'apports théoriques et de nombreux exercices
- démonstration et présentation de différents cas concrets

POINTS NON ABORDÉS PENDANT CETTE FORMATION

- le droit en général
- les contrats de prestataires
- les RGPD

OPTIONS

- Les entreprises peuvent se faire accompagner sur un cas concret après la formation de leur personnel